

Souveraineté La Solution inc.

N'oubliez pas le passé



Celui qui ignore le passé: la misère, les châtements, l'humiliation, le contrôle total que ses ancêtres ont subi des mains de son conquérant, est un excellent candidat pour subir le même sort des mains des descendants des conquérants et de ceux qui se sont joints à leur ligne de pensée.

Un peu d'histoire

Toutes les provinces de la confédération ou fédération ont toutes joint cette dernière pour se faire sortir du marasme financier. En 1760, Jeffrey Harmers qui a fait tuer plus de 10,000 autochtones car ils étaient du côté des Québécois français lors de la bataille de 1759 à Québec, le nom d'une rue à Montréal porte son nom. En 1791, la couronne britannique divisa le Canada en deux pour faire une place à ses loyalistes. En 1840 l'acte d'union des deux Canada, résultat le Bas Canada (Québec) paya la dette du Haut Canada (Ontario) et lui fit ravoir la ligne de crédit et l'épargne restante du Bas Canada, ils le partagèrent au prorata des populations en s'incluant. En 1867 lors de la naissance de la confédération ou fédération, l'épargne restante du Bas Canada (Québec) qui avait été partagée avec le Haut Canada (Ontario) fut reprise puis repartagée en incluant la population du Nouveau-Brunswick. En 1891, la Colombie Britannique joint la confédération avec l'entente suivante: Qu'Ottawa paie la division de la carte électorale fédérale, le salaire et le transport des députés fédéraux, d'inclure la population de la Colombie Britannique dans le partage financier du reste des épargnes du peuple du Bas Canada (Québec) qui a été séparé entre l'Ontario et le Nouveau-Brunswick et le train qui arrête à Calgary pour le rendre à l'océan Pacifique ainsi que la dette. En 1902, l'Alberta du sud fit une faillite technique et se donna à l'Alberta du nord, car l'Alberta était divisée en deux colonie, en 1904 l'Alberta toute entière croulait sous les dettes, elle comme la Colombie Britannique, le Nouveau-Brunswick, et l'Ontario, ne pouvait plus payer l'intérêt de ses dettes, elle ouvrit des pourparlers avec Ottawa pour joindre la confédération qu'elle fit en 1905. En 1927, Ottawa donna la demie du territoire du Labrador Québec à Terre-Neuve qui n'était pas dans cette union. En 1932, Ottawa fit l'acquisition des trains qui ont fait faillite en Sasquatchewan, Alberta, Manitoba et le coût de cette acquisition a été divisé au prorata des populations en incluant la population du Québec, la facture au Québec a été plus de \$58 millions et les trois provinces plus de \$11 millions, il faut dire que le Québec était 5 fois plus peuplé que ces 3 provinces réunies. En 1949, Terre-Neuve fit son entrée dans la confédération avec un taux de chômage de plus de 40%, la colonie n'était plus capable de soutenir financièrement son peuple et j'en passe. Le Canada représenté par sa capitale Ottawa signa le 9 novembre 1945 la charte des Nations Unies, à titre de respect et d'accord des critères suivants:

1. Qu'un peuple éprouvé a le droit à l'autodétermination à 50 plus 1.
2. Un peuple sécessionnaire n'est pas responsable de la dette de sa mère patrie.
3. Un peuple sécessionnaire, tout ce qu'il y a sur son territoire lui appartient et ceci sans compensation.

Le CD Howe Institute, avant le référendum de 1995, affirmait qu'en vertu du droit international dès son accession à la souveraineté, le Québec deviendrait automatiquement propriétaire de tous ses actifs fédéraux présents sur son territoire et ceci sans compensations.